



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MASTER SOCIOLOGIE

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

PARCOURS ENVIRONNEMENT
(GREEN)

GUIDE DES ÉTUDES 2023 – 2024

MASTER DE SOCIOLOGIE

PARCOURS « VULNERABILITÉS » & PARCOURS GREEN

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Responsable de la mention Master de Sociologie
et du parcours « Vulnérabilités » (présentiel et EAD) :
Milena DOYTCHEVA, milena.doytcheva@unicaen.fr

Responsable du parcours GREEN :
Frédéric LEMARCHAND : frederick.lemarchand@unicaen.fr

Gestionnaire du Master de sociologie et du Parcours « Vulnérabilités » :
Néhémie PULVAL-DADY : 02 31 56 60 43, hss.scolarite.master@unicaen.fr
Et : hss.mutualise@unicaen.fr

Gestionnaire du Parcours GREEN :
Karine HERMAND : karine.hermand@unicaen.fr

Information master pour étudiant.es à distance :
Adèle OSOUF : adele.osouf@unicaen.fr

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	7
INSCRIPTION ET MODALITÉS D'EXAMEN.....	7
OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER	9
SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER DE SOCIOLOGIE	10
MASTER 1.....	10
MASTER 2.....	11
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	12
MASTER 1 – SEMESTRE 1	12
TRONC COMMUN.....	12
PARCOURS VULNÉRABILITÉS	15
PARCOURS GREEN	16
MASTER 1 – SEMESTRE 2	18
TRONC COMMUN.....	18
PARCOURS VUNÉRABILITÉS	19
PARCOURS GREEN	21
MASTER 2 – SEMESTRE 3	23
TRONC COMMUN.....	23
PARCOURS VULNÉRABILITÉS	25
PARCOURS GREEN	26
MASTER 2 – SEMESTRE 4	28
TRONC COMMUN.....	28
MÉMOIRES ET STAGE PROFESSIONNALISANT	30
ENSEIGNANT.ES-CHERCHEUR.ES DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE	31
PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE	32
CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE RISQUES ET VULNÉRABILITÉS · CERREV – UR 3918.....	33
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	34
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	36
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	37
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	38
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)	39
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024.....	41
LEXIQUE DU LMD	42
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	46
DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS	49
LE CLES	50
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	51
INFORMATIONS UTILES.....	52

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES..... 53
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT..... 54
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI..... 55

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master de Sociologie est une formation constituée de deux parcours, respectivement « Vulnérabilités » et GREEN (Gouvernance des Risques et de l'environnement). Les deux parcours sont à la fois orientés vers la recherche et proposent des enseignements professionnalisants. En plus de la formation en présence, le parcours « Vulnérabilités » propose un cursus complet en enseignement à distance (EAD), l'université de Caen Normandie étant ainsi une des rares universités en France à proposer un cursus complet de formation en sociologie à distance.

Le Master de Sociologie a une vocation générale, sanctionnant le niveau bac + 5 en sociologie, même s'il est également connoté au plan thématique et concerne les domaines des institutions, du risque et de la vulnérabilité sociale. Le Master vise avant tout à renforcer et approfondir les connaissances sociologiques, théoriques et empiriques, de portée générale, tout en permettant une spécialisation et orientation professionnelle en direction des collectivités, les administrations, les entreprises, les associations, les bureaux d'études ou la recherche. D'où un volume d'enseignements commun aux deux parcours, « Vulnérabilités » et GREEN (tronc commun), complété par des enseignements de spécialité propres à chaque parcours. Le Master prévoit également la réalisation d'un **stage professionnalisant long** (minimum 3 mois), obligatoire pour les deux parcours en présence au cours du 4ème semestre (M2). D'un point de vue institutionnel, la formation est adossée à un laboratoire de recherche, le CERREV (Centre de Recherches Risques et Vulnérabilités, UR 3918) de l'université de Caen-Normandie (voir p. 33 infra).

Sur les deux années, les enseignements du Master approfondissent les enjeux socio-anthropologiques des risques et des vulnérabilités et initient l'analyse des dynamiques sociales qui les produisent. Les aspects institutionnels et politiques, les dynamiques professionnelles, les mouvements contestataires, ainsi que diverses formes de sociabilité, la question des minorités, y occupent une place importante, à côté de l'analyse des risques d'ordre technoscientifique. Les enseignements visent à resituer ces phénomènes dans les processus globaux de changement social qui traversent les sociétés contemporaines. Des enseignements communs (deux ou trois séminaires de S1 à S4) sont donc proposés en « tronc commun » aux deux parcours. S'y ajoutent des enseignements thématiques spécialisés par semestre. Enfin, un « Laboratoire social », en Master 1, est l'occasion pour les étudiant.es de s'engager sur des chantiers de changement social au concret, où leur présence est appelée, via des projets tutorés, suivis par les enseignants du Master en partenariat avec des commanditaires publics (villes, communautés urbaines, autres organisations).

Les deux parcours offrent la possibilité de poursuite d'études en Doctorat de sociologie au sein du laboratoire CERREV.

Suivre le Master en enseignement à distance (EAD, parcours « Vulnérabilités » uniquement) :

La formation à distance est dispensée sur la plateforme d'enseignement en ligne e-Campus, espace d'apprentissage collaboratif dans lequel les étudiant.es accèdent aux contenus des cours, ainsi qu'aux différentes ressources pédagogiques mises à disposition. L'étudiant.e s'inscrit administrativement et pédagogiquement à l'UFR HSS.

INSCRIPTION ET MODALITÉS D'EXAMEN

L'INSCRIPTION

L'inscription en Master 1 présuppose l'obtention complète du diplôme de licence de sociologie. Les étudiant.es titulaires de diplômes de licence dans d'autres disciplines peuvent obtenir une équivalence après étude de leur dossier par la Commission pédagogique d'admission en Master.

Par ailleurs, tout.e étudiant.e doit élaborer un projet de recherche (3-4 pages avec bibliographie) et solliciter l'équipe enseignante du Master, dès la rentrée universitaire et avant la fin octobre de l'année en cours, en vue du choix de son directeur.trice de recherche pour la réalisation des mémoires de M1 et M2. Les directeur.trices de mémoire sont généralement des enseignant.es-chercheur.es titulaires du département de sociologie. Leurs spécialités de recherche sont présentées et peuvent être consultées en page 31 infra.

MODALITÉS DE VALIDATION DES CONNAISSANCES

La validation de l'ensemble des enseignements qui composent le programme du Master relève du régime du « contrôle continu ». Pratiquement, les responsables d'enseignements précisent en début de semestre la nature et le calendrier des travaux de validation demandés (exposé oral, essai personnel, devoir sur table, etc.) A noter que, dans ce régime de validation, il n'existe pas de « session de rattrapage » — il appartient à chaque étudiant.e de s'assurer en amont auprès des responsables d'enseignement des modalités particulières, le cas échéant, de validation des connaissances.

Du fait du contrôle continu et de la session unique, un seul jury de fin d'année valide la réussite de chaque année du Master. Il se tient en juillet pour le M1 et en juillet/septembre pour le M2. De ce fait, il ne sera pas délivré de relevés de notes en fin de semestre, mais seulement en fin d'année. Les résultats semestriels seront toutefois portés à la connaissance des étudiant.es via leur ENT (environnement de travail numérique).

La compensation des résultats est intégrale entre matières au sein d'un même semestre et entre semestres de la même année. Toutefois, les M1 et M2 ne peuvent être validés en l'absence d'une note au moins égale à 10 du mémoire de master (soutenance et écrit). À l'issue de la soutenance du mémoire de M1, et sous réserve des résultats obtenus, l'étudiant.e peut s'inscrire en M2.

Le mémoire de Master 1 est un projet de recherche de 35 à 50 pages environ (35 pages minimum, +/- 30 lignes par page), centré sur un bilan critique (synthèse de la littérature sur le thème du mémoire), problématique, questions de recherche et hypothèses de départ, ainsi que la préfiguration d'une méthodologie de recherche empirique, à déployer en Master 2. La soutenance du mémoire de M1 intervient impérativement avant le mois de juillet, en présence de deux enseignant.es titulaires, MCF associés, PRAG et ATER du département de sociologie. La soutenance est organisée et convoquée par les directeur.trices de mémoire, après avoir reçu le manuscrit finalisé du mémoire — à remettre dans un délai minimum de dix jours avant la date visée de soutenance. Celle-ci, ainsi que la composition du jury, est fixée par les directeur.trices de mémoire en accord avec l'étudiant.e. Les directeur.trices de mémoires ne peuvent être Président.es du jury.

La date limite de soutenances des mémoires de M1 est fixée pour l'année en cours au 3 juillet 2024.

En amont, les étudiant.es devront avoir formalisé au 1^{er} novembre, au plus tard, leur direction de mémoire : choix du sujet de recherche et accord de l'encadrant.e. Une liste récapitulative reprenant ces éléments sera éditée par la scolarité du Master en novembre, après quoi les étudiant.es ne pourront plus changer de sujet/encadrement sous peine de ne pas être admis à soutenir dans l'année en cours. Pour rappel, la liste des spécialités de recherche des enseignant.es susceptibles d'encadrer les mémoires de master est disponible en page 31 de ce guide.

Le Stage facultatif de M1 fait l'objet d'une validation dont les modalités sont à définir par les directeur.trices de mémoire, également enseignant.es référent.es du stage.

Mémoire de recherche de M2 sanctionne l'aboutissement du projet de recherche de l'étudiant.e élaboré en M1, dont il restitue les principaux acquis et résultats (80 pages minimum, plus bibliographie, 30 lignes par page environ). À ce titre, le mémoire de M2 enrichit la revue de littérature, renouvelle la problématique, affine les hypothèses, décrit le contexte et le terrain d'investigation, les méthodes employées, et en présente les principaux résultats. Les directeur.trices de mémoire donnent les indications à suivre pour sa réalisation, tout au long de l'année. La soutenance du mémoire de M2 se fait en présence de deux enseignant.es titulaires, MCF associés, PRAG et ATER du département de sociologie. Les directeur.trices de mémoires ne peuvent en aucun cas être des Président.es du jury. Le calendrier des soutenances prévoit deux possibilités, en fin d'année universitaire et avant le 30 septembre, respectivement.

Les mémoires de M2 ayant obtenu une note égale ou supérieure à 16/20 peuvent (avec l'autorisation de l'étudiant.e et celle des directeur.trices de mémoire) être déposés sur la plateforme DUMAS (archive ouverte en open access, plus de précisions en page 30 et 49 de ce guide).

La date limite de soutenances des mémoires de M2 est fixée pour l'année en cours au 30 septembre 2024.

Le stage professionnalisant de longue durée. Pour les deux parcours, « Vulnérabilités » et GREEN, un stage professionnalisant de plus de 3 mois est obligatoire en M2 S2. L'objectif premier du stage professionnalisant est de familiariser les étudiant.es avec le milieu professionnel auquel conduit la formation en master de sociologie et ainsi de faciliter l'insertion professionnelle de

ses diplômé.es. Il est nécessaire de se préoccuper du choix et des opportunités institutionnelles pour le réaliser en amont, dès le Master 1 et, idéalement, en lien avec le choix de la thématique personnelle d'étude et de recherche. Le stage professionnalisant de M2 fait l'objet d'une validation, dont les modalités sont données par les enseignant.es référent.es du stage (cf. infra) et dont le contenu peut être annexé, le cas échéant, au mémoire de recherche du M2.

Les enseignant.es référent.es du stage professionnalisant signent la convention de stage et assurent le suivi du stage du point de vue de la formation académique. Sur les lieux de stage, un référent professionnel sera en charge de la demande institutionnelle et pourra faire partie, le cas échéant, du jury de la soutenance du mémoire M2, aux côtés des deux enseignant.es titulaires. A noter que si la mission de stage peut constituer un terrain d'enquête pour le mémoire de M2, il revient toutefois à l'étudiant.e de le construire en tant que tel. L'articulation des deux est à envisager avec les directeur.trices du mémoire, également enseignant.es référentes du stage professionnalisant de longue durée.

Pour les étudiant.es salarié.es différents cas de figure peuvent se présenter qui sont également à aborder très tôt avec les directeur.trices du mémoire/référent.es du stage.

Afin de tenir compte de la très grande diversité de leurs situations au regard de l'emploi, **le stage professionnalisant de longue durée est facultatif pour les étudiant.es à distance.**

OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER

La mention générale donnée au diplôme de Master dépend des moyennes des deux années. Les mentions (TB, B, AB, P) sont attribuées en fonction de la moyenne calculée sur les quatre semestres, en tenant compte des coefficients appliqués. Une mention spéciale pour le mémoire de recherche et la soutenance de M2 est attribuée qui figure sur le registre des soutenances du Département de sociologie.

Un titre intermédiaire, le diplôme de Master 1 (ou « Maîtrise ») de sociologie peut être délivré à l'issue de la première année à la demande explicite des étudiant.es concerné.es, ayant acquis 60 ECTS. Les relevés de notes précisent les matières étudiées.

Les étudiant.es souhaitant arrêter à l'issue du premier semestre et valider les ECTS du semestre auront une note de « mémoire » sur la base du projet de recherche (PDR).

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER DE SOCIOLOGIE

MASTER 1

M1 Semestre 1 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 198h hors langues). Les étudiant.es choisissent l'un des deux parcours.

Tronc commun (126h hors langues) :

Anthropologie fondamentale 1 – Séminaire - Nature/Culture : Stéphane CORBIN, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Enjeux sociologiques contemporains 1 – Séminaire - Théories du changement social : Aldo HAESLER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Méthodologie et mémoire de M1 : Michelle DOBRE & Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Epistémologie des sciences sociales : Michelle DOBRE & Milena DOYTICHEVA, 24H=3 ECTS, coef 1

Enseignements professionnalisants :

Laboratoire social 1 : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Séminaire invités extérieurs 6h (obligatoire) = 1 ECTS

Langues vivantes :

Anglais : Taoufik DJEBALI, 18H = 3 ECTS ou Espagnol : Elise MONJARRET, 24 H = 3 ECTS coef1

Enseignements de spécialité (72h) :

Parcours « Vulnérabilités » :

Précarités, vulnérabilités, politiques sociales : Irène-Lucile HERTZOG, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Associations et initiatives solidaires : Sylvain PASQUIER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Mutation des mondes du travail : Daniel VERON, 24H = 3 ECTS, coef 1

Parcours GREEN :

Les grands enjeux environnementaux 1 : Estelle DELEAGE, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Risques et santé environnementale : Laurent BOCENO & Florence POIRIER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Sociologie des transitions socio-écologiques : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1

M1 Semestre 2 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 174h hors langues). Les étudiant.es choisissent l'un des deux parcours.

Tronc commun (102h) :

Anthropologie fondamentale 2 - Séminaire - Infrapolitique et résistance ordinaire : Michelle DOBRE, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Enjeux sociologiques contemporains 2 – Séminaire - Globalisation et migrations : Sylvain PASQUIER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Méthodologie et mémoire de M1 : Pauline SEILLER, Vassili RIVRON & Daniel VERON, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enseignements professionnalisants :

Laboratoire social 2 : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Séminaire invités extérieurs 6h (obligatoire) = 1 ECTS

Enseignements de spécialité (72h) :

Parcours « Vulnérabilités » :

Genre et temps sociaux : Irène-Lucile HERTZOG, 24H = 3 ECTS, coef 1
 La crise du sens et du symbolique : Stéphane CORBIN, 24 H = 3 ECTS, coef 1
 Approches empiriques de la santé et de la maladie : Hélène MARCHE, 24H = 3 ECTS, coef 1

Parcours GREEN :

Les grands enjeux environnementaux 2 : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Théorie et politique de l'anthropocène : Rudy AMAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Collapsologie : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1

MÉMOIRE de M1 et soutenance = 10 ECTS, coef 3

MASTER 2

M2 Semestre 3 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 174h hors langues). Les étudiant.es choisissent l'un des deux parcours.

Tronc commun (102h hors langues) :

Anthropologie fondamentale 3 – Séminaire - Science, Technique, Société : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enjeux sociologiques contemporains 3 – Séminaire - Plateformisations : Vassili RIVRON, 24H=3 ECTS, coef 1

Méthodologie et mémoire de M2 : Vassili RIVRON & Daniel VERON, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enseignements professionnalisants :

Conduite de projet : Emmanuel RENARD, 24H = 3 ECTS, coef 1

Séminaire invités extérieurs 6h (obligatoire) = 1 ECTS

Langues vivantes :

Anglais : Taoufik DJEBALI, 18H = 3 ECTS ou Espagnol : Elise MONJARRET, 24 H = 3 ECTS coef1

Enseignements de spécialité (72h) :

Parcours « Vulnérabilités » :

Théories du risque et du *care* : Sylvain PASQUIER, 24H = 3 ECTS, coef 1

Emotions, corps et sciences sociales : Hélène MARCHE, 24H=3 ECTS, coef. 1

Sociologie du racisme et des discriminations : Milena DOYTCHIEVA, 24H=3 ECTS, coef.1

Parcours GREEN :

Transitions et collectivités territoriales : Sylvie LE CALVEZ, 24H = 3 ECTS, coef 1

Transition écologique et changements sociaux : Estelle DELEAGE & Michaël MARIE, 24H = 3 ECTS, coef 1

Normes et dispositifs de protection de l'environnement : Bertrand MORVILLIERS, 24H = 3 ECTS, coef 1

M2 Semestre 4 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 72h sur 8 semaines de la mi-janvier à mi-mars)

Tronc commun (72h) :

Anthropologie fondamentale 4 – Séminaire - Socio-anthropologie de l'individu : Federico TARRAGONI, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enjeux sociologiques contemporains 4 – Séminaire - Théories et politiques de la reconnaissance : Milena DOYTCHIEVA, 24H = 3 ECTS, coef 1

Méthodologie et mémoire de M2 : Michelle DOBRE, 24H dont journée d'étude des Masters = 3 ECTS, coef 1

Stage professionnalisant : 10 ECTS

Rédaction du MÉMOIRE : 14 ECTS, coef 3

Soutenance : 2 ECTS, coef 3

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Ce descriptif présente l'ensemble des unités d'enseignement (UE) du master, celles du tronc commun, ainsi que celles des deux parcours « Vulnérabilités » et GREEN.

Tout au long de l'année, le Master de Sociologie organise des séminaires, dont les « séminaires des invité.es du master », la présence auxquels est obligatoire, mais aussi des séminaires thématiques de laboratoire, auxquels les mastéran.t.es, en particulier du M2, sont également convié.es.

MASTER 1 – SEMESTRE 1

Au premier semestre, le Master 1 est composé d'un ensemble de cours obligatoires : 5 communs aux deux parcours (tronc commun), en plus des cours de langue, auxquels s'ajoutent des cours de spécialité.

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 1 – SÉMINAIRE

Programme : Nature / Culture

Responsable : **Stéphane Corbin**

Cet atelier de lecture sera consacré cette année à l'idée de nature, à la fois comme question épistémologique, notamment à travers l'opposition entre naturalisme et constructivisme, mais aussi et surtout comme enjeu moral et politique - que nous donne la « nature » ? Que faut-il lui « rendre » ? Quels sont les fondements anthropologiques de l'écologie politique ? Plusieurs articles et ouvrages seront lus et discutés collectivement.

Revue du MAUSS semestrielle, n°17, « Chassez le naturel ... Ecologisme, naturalisme et constructivisme », La découverte, 2001.

Revue du MAUSS, n°42, « Que donne la nature ? », La découverte, 2013.

Callicott J.B. 2010, *Ethique de la terre*, Wildproject, coll. Domaine sauvage, Paris.

Emerson R.W. 2000 (1836), « Nature », in *La confiance en soi et autres essais*, Payot, Paris.

Laugier S. (dir.) *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Payot, Paris.

Larrère C. Larrère R., 2009, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Champs essais, Flammarion, Paris.

Latour B. *Politique de la nature*, La découverte, 2004.

Léopold A. 2000 (1949), *Almanach d'un comté des sables*, GF Flammarion, Paris.

Naess A. 2008, *Ecologie, communauté et style de vie*, éditions MF, Paris.

Stuart Mill J. 1998 (1874), *La Nature*, éd. ADEP, Paris.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 1 – SÉMINAIRE

Programme : Théories du changement social

Responsable : **Aldo Haesler**

Après l'homínisation, la Révolution néolithique et le retournement copernicien, se dessinent les contours d'une quatrième césure de civilisation que le jeune sociologue allemand Davor Löffler appelle la « civilisation technologique ». Derrière cette dénomination anodine se cache un gigantesque effort de reconstruction autour d'auteurs allemands et américains peu connus en France. Plus connues sont les retombées de cette révolution : singularisation, société algorithmique, abstraction progressive du travail, corticalisation des logiques monétaires, « communisme de luxe ». À partir de mes travaux contenus dans l'ouvrage

Hard Modernity – La perfection du capitalisme et ses limites (2018), on tentera dans le séminaire d'éclairer cette quatrième césure de manière critique en nous demandant aussi comment appréhender les principales pathologies sociologiques et anthropologiques annoncées dans cette civilisation technologique. Nous étudierons en outre les travaux du philosophe marxiste japonais, Kojin Karatani qui se propose lui aussi - comme dans nos propres travaux (Haesler 1983 et passim) de privilégier les modes d'échange et non de lire les processus historiques à travers les modes de production.

Bibliographie et vidéographie indicative

Vidéos avec et autour de Davor Löffler :

- <https://www.youtube.com/watch?v=s16ScBXRL1s>
- http://davorloeffler.com/?page_id=307
- <https://www.youtube.com/watch?v=W6TJ1ej-nf0>
- <https://deterritorialinvestigations.wordpress.com/2017/01/29/crisis-what-crisis-political-technologies-a-crossroads/amp/>

Haesler, Aldo (2018), *Hard Modernity. La perfection du capitalisme et ses limites*, Paris, Matériologiques.

Haesler, Aldo (1983), *Tausch und gesellschaftliche Entwicklung. Zur kritischen Prüfung eines liberalen Topos*", thèse de sociologie économique, Hochschule St. Gallen für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften, 702 p.

Karatani, Kojin (2018), *Structure de l'histoire du monde*, Paris, CNRS éditions, 380 p. Karatani, Kojin (s.d.), "Introduction à la théorie des modes d'échange", [http://www.kojinkaratani.com/fr/pdf/Introduction a la theorie des modes dechange.pdf](http://www.kojinkaratani.com/fr/pdf/Introduction%20a%20la%20theorie%20des%20modes%20dechange.pdf) (lecture obligatoire).

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M1

Programme : Élaboration du projet de recherche

Responsables : **Michelle Dobré & Frédéric Lemarchand**

Durant quatre séances, ce TD aborde les principes d'élaboration d'un projet de recherche et vise à accompagner les étudiant.es dans la rédaction de leurs Projets de Recherche (PDR) qui sont la base de la rédaction du mémoire de M1. Plus largement il initie les étudiant.es à l'élaboration de propositions de recherche ou d'étude, et présente le mode de fonctionnement de la recherche contractuelle et des financements de la poursuite d'étude via des projets de recherche. Il consistera à offrir aux étudiant.es des éléments d'approfondissement tant théoriques que méthodologiques, à partir de synthèses sur les grands paradigmes sociologiques et sur la discipline du travail de terrain en socio-anthropologie, tout en restant centré sur les projets de mémoire de Master des étudiant.es de M1.

Les séances de F. Lemarchand se déroulent comme suit :

1^{ère} séance - Présentation des « outils » (entretiens, récits de vie, archives, observation, livinglab, focus group etc.).

2^{ème} séance – Présentation de la structuration d'une recherche (et sa présentation) au format AAP ou ANR (à partir de différents modèles). Le vocabulaire de projet, la démarche projet : problématique, objet, méthode, résultats attendus + gestion des risques (accès au terrain etc).

3^{ème} séance – Travail en groupe sur les AAP réels issus de différentes sources (formulation des questions de recherche, délimitation d'un objet, méthode envisagées).

4^{ème} séance – À partir de l'exercice précédent, il est demandé à chacun de préparer une présentation de 5 minutes de son projet de recherche sur la base d'un fichier de diapositives à partir des éléments théoriques et pratiques vus précédemment.

Bibliographie indicative

Becker H. S. *Ecrire les sciences sociales*, Economica, 2004.

Cefai D. (dir.) *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2003.

Juan S. *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines*, PUF, 1999.

Weber Florence, *Manuel de l'ethnologue*. Paris : PUF, coll. « Quadrige Manuels, 2009 ; avec Stéphane Beaud, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères », 4e édition 2010.

ÉPISTEMOLOGIE DES SCIENCES SOCIALES

Programme : Formuler une question sociologique

Responsable : **Michelle Dobré**

Comment construit-on un objet de recherche proprement sociologique ? Toute question d'actualité ou de curiosité est-elle convertible en objet de recherche en sociologie ? À quelles conditions ? Quelles en seraient les garanties de « scientificité » ? La manière dont on formule la question de départ et les questions qui en découlent (problématique) aura une incidence sur le choix de la démarche, du protocole de recherche, des méthodes employées. Articulé au TD de Méthodologie et Mémoire de M1, ce cours entraîne les étudiant.es à exercer leur réflexivité dans l'emploi des méthodes. Nous aborderons le processus de transformation d'une interrogation ordinaire en objet de recherche sociologique et la question du choix de la méthode.

Testart Alain, *Essai d'épistémologie pour les sciences sociales*, Biblis, 2021.

Programme : Le raisonnement sociologique

Responsable : **Milena Doytcheva**

Quelle est la spécificité du raisonnement sociologique ? Quelles sont les conditions et les limites de son projet scientifique, comparativement à d'autres disciplines et champs du savoir ? Afin d'aborder ces questions, le cours examinera la spécificité du raisonnement sociologique en tant que « mixte argumentatif », en tension entre deux pôles normatifs : celui de la singularité historique, d'une part, et celui de l'expérimentation empirique, d'autre part. En s'attardant sur ses différentes étapes, allant de la construction de l'objet et la « rupture épistémologique », à l'analyse des résultats d'enquête et la généralisation théorique, il s'agira d'examiner les différentes postures ou « paradigmes » à l'œuvre, généralement qualifiés de positiviste et constructiviste. Revenant sur les hypothèses fondatrices d'auteurs tels que Auguste Comte, Emile Durkheim et Max Weber, nous proposons de voir en quoi ces hypothèses continuent à façonner aujourd'hui les démarches des sciences sociales, dans la diversité de leurs courants et objets d'étude.

Bibliographie

Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Ed. Minit, 1968.

Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2017(1895).

Garfinkel Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007(1967).

Passeron Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.

Schnapper Dominique, *La compréhension sociologique*, Paris, PUF, 1999.

Schütz Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Klincksieck, 1987.

Weber Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 (1904-1917).

LABORATOIRE SOCIAL 1 – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNALISANT

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Des cours et un projet tutoré sont mutualisés avec Sciences Po Caen et l'ESAM (Ecole supérieure d'art multimédia), dans le cadre de démarches communes d'enseignement et de recherche dans la formation au Master IPC (Ingénierie de la prospective et de la concertation). Un projet baptisé la Pépinière des transitions a démarré à la rentrée 2020 sur la Presqu'île de Caen, territoire en mutation et laboratoire social. Inspirés par l'École urbaine de Lyon (qui a fondé les mercredis de l'Anthropocène au sein des Halles du Faubourg), par la future École territoriale de Nantes, et plus largement par l'expérience du Bauhaus pour son aspect pluridisciplinaire, nous souhaitons aujourd'hui créer une « Pépinière des transitions » constituant une véritable plateforme de montage de projets étudiant.es. Vous travaillerez durant l'année sur un projet en petit groupe mixte (définis en début d'année sur les thématiques de précarités, vulnérabilités, travail, santé, insertion sociale, migrations, etc. - pour le parcours « Vulnérabilités »).

https://www.facebook.com/PepiniereTransitions/?ref=py_c

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS 1 : 6H

Le programme 2023-2024 sera communiqué ultérieurement.

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS / ESPAGNOL)

Responsables : **Taoufik Djebali** (Anglais) & **Élise Montjarret** (Espagnol)

Anglais : Taoufik Djebali

Ce cours est avant tout un cours de langue. L'assiduité ainsi que la participation orale des étudiant.es sont fortement recommandées. Nous étudierons quelques questions de société soulevées par des auteurs anglophones (notamment américains et britanniques) tels que : Robert Park, Talcott Parsons, Wright Mills, Herbert Spencer, Anthony Giddens.

Bibliographie

Coser Lewis, *Masters of Sociological Thought*, 1977.

Aron Raymond, *Main Currents in Sociological Thought*, 2018.

Griffiths Heather, Nathan Keirns, et al, *Introduction to Sociology*, 2017.

Inderbitzin Michelle et al., *Deviance and Social Control: A Sociological Perspective*, 2016.

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

PRECARITÉS, VULNÉRABILITÉS, POLITIQUES SOCIALES

Programme : Famille(s) à l'épreuve des politiques sociales

Responsable : **Irène-Lucile Hertzog**

Après une introduction qui pose les fondements des politiques sociales en France, le cours se concentrera sur les politiques familiales. Comme le souligne Marie-Thérèse Letablier, « la France est l'un des pays en Europe qui a le plus tôt et le plus explicitement fait de la famille une affaire d'État » (2022). Par une étude de différentes dimensions des politiques familiales (encadrement de la procréation, développement des modes de garde des enfants pour favoriser l'activité professionnelle des mères, dispositifs de soutien à la parentalité), il s'agira de mettre en lumière les recompositions contemporaines des logiques familialistes pour examiner dans quelle mesure l'État social peut favoriser certaines formes d'inégalités de genre, de classe, de race ou de générations. Il s'agira aussi d'analyser le rapport différencié des personnes et des groupes sociaux à ces politiques familiales (adaptations, résistances, adhésions, etc.).

Bibliographie indicative

Cardi C., « La construction sexuée des risques familiaux », *Politiques sociales et familiales*, 2010, n° 101, p. 35-45.

Donzelot J., *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit, 1977.

Fagnani J., « La politique d'accueil de la petite enfance en France : ombres et lumières », *Travail, genre et sociétés*, 2001.

Giraud, O. et Perrier G. (dir.), *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2022.

Heinen J., Gautier A., *Le sexe des politiques sociales*, Côté-Femmes éditions, 1993.

Lenoir R., *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.

Letablier, M.-T., « Les politiques familiales : genèse, acteurs et instruments », Olivier Giraud éd., *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2022, p. 59-78.

Martin C., « Des politiques familiales à la politisation de la vie privée en Europe », *Informations sociales*, n° 102, 2002.

Martin C., « Le soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe ? » *Politiques sociales et familiales*, n° 118, 2014.

Memmi D., 2003, *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris, La Découverte.

Messu M., 2020, « Le "noyau" dur de la politique familiale : l'enfant. Analyse du cas français », *Enfances, Familles, Générations*, n° 35 [en ligne].

Paugam S., « L'épreuve de la disqualification parentale », in Paugam S. (dir.) *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, p. 113-136.

Serre D., 2009, *Les coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raisons d'agir.

Villac, Michel, Pierre Strobel, et Jacques Commaille, *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, 2002.

ASSOCIATIONS ET INITIATIVES SOLIDAIRES

Responsable : **Sylvain Pasquier**

Cet enseignement se partage entre une partie théorique et les interventions de représentants de structures s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. La partie théorique dressera un panorama de ce champ, retracera une histoire de l'associationnisme à partir du XIX^{ème} siècle ainsi que les fondements théoriques de l'économie sociale et solidaire à partir de différents courants et auteurs. Les intervenants extérieurs montreront comment ces fondements se retrouvent dans leurs initiatives et nourrit ou non la réflexivité de leurs actions.

Bibliographie indicative

Jean-Louis Laville, Alain Caillé et Philippe Chanial (sous la dir.), *Association, Démocratie et société civile*, La Découverte, 2001.

Jean-Louis Laville, *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, Folio/Actuel, 2006.

Observatoire national de l'ESS, *Atlas commenté de l'ESS*, Dalloz, 2020.

MUTATION DES MONDES DU TRAVAIL

Responsables : **Pauline Seiller & Daniel Véron**

Le travail est au cœur de l'organisation des sociétés humaines. S'intéresser à la production des vulnérabilités sociales invite dès lors à penser les transformations contemporaines des mondes du travail. Cet enseignement vise ainsi à analyser une série de ces mutations qui marquent aujourd'hui les univers professionnels : précarisation de l'emploi, fragilisation des statuts, « uberisation », désindustrialisation et tertiarisation, développement de la sous-traitance, internationalisation des chaînes productives, processus de segmentation genrée et ethnique du marché du travail, ou encore luttes pour la reconnaissance des maladies professionnelles. Dans une perspective socio-historique, et à travers une entrée thématique, les différentes séances aborderont ces mutations et leurs conséquences sur les vies au travail.

Bibliographie indicative

Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.

Patrick Cingolani, *La colonisation du quotidien. Dans les laboratoires du capitalisme de plateforme*, Amsterdam, Paris, 2021.

Claude Didry, *L'institution du travail*, La Dispute, Paris, 2016.

Michel Lallement, *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2009.

Danièle Linhart, *Travailler sans les autres ?*, Seuil, Paris, 2009.

Collectif Rosa bonheur, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Amsterdam, Paris, 2019.

Maud Simonet, *Le travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Textuel, Paris, 2018.

PARCOURS GREEN

LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX 1

Responsable : **Estelle Deléage**

L'émergence de la « question environnementale » dans l'espace public des sociétés contemporaines peut être comparée à la cristallisation de la « question sociale » au 19^e siècle. L'objectif de ce cours est de fournir une analyse pluridisciplinaire des enjeux

relatifs à la question environnementale en insistant tout particulièrement sur l'émergence des problèmes environnementaux au cours du 20^e siècle ainsi que sur l'histoire et les fondements théoriques de l'écologie politique au Nord comme au Sud.

Bibliographie indicative

- Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., *L'équivoque écologique*, La Découverte, 1991.
 Carson R., *Printemps silencieux*, Plon, 1968.
 Collectif, *L'environnement, une question sociale*, Odile Jacob, 2001.
 Dumont R., *L'utopie ou la mort !*, Seuil, 1973.
 Gorz A., (Bosquet M.) *Écologie et politique*, Seuil, 1978.
 Illich I., *Énergie et équité*, Seuil, 1975.
 Martínez Alier J., *L'écologisme des pauvres*, Les petits matins/Institut Veblen, 2014.

RISQUES ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Responsables : **Laurent Bocéno & Florence Poirier**

La relation entre santé et environnement est une préoccupation de santé publique ancienne dont les facteurs influents marquent les inégalités. De nouvelles représentations systémiques de la santé humaine, mais aussi animale et de l'ensemble des écosystèmes engendrent l'apparition de nouveaux concepts témoignant de la complexité et des paradoxes du rapport de l'homme à son environnement. De l'identification des problématiques environnementales (exemple des perturbateurs endocriniens) à sa mise en politique dans la santé, on applique à la santé environnementale de nouvelles formes d'action concertées ou collaboratives (exemple : Evaluations d'Impacts sur la Santé) utilisées dans les processus de territorialisation. L'évolution de l'environnement sous le prisme du changement climatique constitue une menace également pour la santé mentale qu'illustre l'expression d'émotions et de perceptions liées à des événements subis ou à un stress pré-traumatique témoignant d'un processus de changement.

Bibliographie

- Renaud Becot, Stéphane Frioux, Anne Marchand, « Santé et environnement : les traces d'une relation à haut risque », *Écologie & politique*, 2019/1 (N° 58), p. 9-20.
 Jean-Paul Gaudillière, Nathalie Jas (dir.), « La santé environnementale au-delà du risque. Perturbateurs endocriniens, expertise et régulation en France et en Amérique du Nord », *Sciences sociales et santé*, vol. 34, n° 3, 2016, 130 p.
 Glenn Albrecht, *Les émotions de la Terre : des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Les Liens qui libèrent, 2020.

SOCIOLOGIE DES TRANSITIONS SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Le contexte de la transition « bas carbone » repose sur trois dilemmes : 1/ selon le dernier rapport du GIEC, il reste, en 2022, trois ans pour mettre en œuvre une politique de changement global/énergie (notamment carbone). 2/ l'énergie (pour l'instant) c'est le carbone (à 80%) et l'énergie c'est le PIB (et les niveaux de vie qui l'accompagnent) ; le carbone c'est la croissance (les retraites, la santé, les études...). 3/ Or, il n'y a pas d'alternative quantitativement équivalente au carbone (non conventionnels, renouvelables, économie circulaire, recyclage...) sans compter les problèmes de disponibilité des métaux critiques... Par conséquent, une sortie du carbone signifie une entrée en décroissance économique (niveau d'émission lors du premier confinement). Cela signifie des changements brutaux dans tous les registres : économique, social, institutionnel (et politique).

Bibliographie

- Bourg D. (dir.) et alii, *L'Age de la transition*, Les petits matins, 2016.

MASTER 1 – SEMESTRE 2

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 2 – SÉMINAIRE

Programme : Infrapolitique et résistance ordinaire

Responsable : **Michelle Dobré**

Le séminaire sera introduit par une exploration interdisciplinaire des définitions proposées par différents auteurs de la notion de résistance dans l'objectif d'aboutir à une conceptualisation sociologique d'un terme fréquemment utilisé. Des distinctions seront établies entre la résistance (et désobéissance) civile, l'infrapolitique, les « arts de faire » et la résistance ordinaire, dans un questionnement au croisement de la sociologie morale et de la sociologie de la vie quotidienne et des transformations des formes politiques contemporaines (notamment des espaces publics). Le fil conducteur de la discussion sera bâti autour de la tension entre l'extension des nouvelles formes de contrôle social et les reconfigurations des modalités de l'agir ordinaire (infrapolitique, résistance ordinaire) dans l'espace politique contemporain. Une attention particulière sera apportée aux textes d'anthropologie anarchiste (James Scott, David Graeber), dans la lignée des questionnements ouverts par Michel de Certeau et Françoise Proust.

Bibliographie indicative

Dobré M., *L'écologie au quotidien. Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, l'Harmattan, 2002.
Frère, Bruno, et Jacquemain, Marc., *Résister au quotidien ?*, Presses de Sciences Po, 2013.
Graeber D., *Pour une anthropologie anarchiste*, Lux Editeur, 2006.
Scott J.C., *La domination et les arts de la résistance, fragments d'un discours subalterne*, Ed. Amsterdam, 2009 ; Petit éloge de l'anarchisme, Lux Editeur, 2013.
Proust F., *De la résistance*, Paris, Les éditions du Cerf, 1997.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 2 – SÉMINAIRE

Programme : Globalisation et migrations

Responsable : **Sylvain Pasquier**

Le XXI^{ème} siècle se présente comme celui des migrations. Alors que les migrants apparaissent à tous comme une figure marginale de l'humanité, ils représentent aujourd'hui une condition humaine qui tend à se généraliser avec la globalisation au point de devenir commune. C'est cette condition que cet enseignement analysera dans une perspective sociologique et anthropologique. Après avoir rappelé l'importance de la mobilité dans l'histoire de l'humanité puis dressé un panorama des phénomènes migratoires à l'échelle mondiale, il interrogera le rapport au monde et les nouveaux modes de subjectivation et de rapport à l'altérité induits par cette situation.

Bibliographie

Agier M., *Les migrants et nous. Éloge de Babel*, CNRS Éditions, 2016.
Nail T., *The Figure of the Migrant*, Stanford University Press, 2015.
Withol de Wenden, C., *La question migratoire au XXI^{ème} siècle*, Presses de Sciences Po, 2013.

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M1

Responsables : **Pauline Seiller & Daniel Veron**

Ce cours propose un approfondissement des techniques et des méthodes de recherche, en vue de la réalisation du mémoire. Il fournit une aide à l'élaboration problématisée et empiriquement informée du projet de recherche. Loin de se substituer au travail réalisé avec le/la directeur/trice de recherche, ce cours réalisé sous la forme de séminaire, donne l'opportunité à chaque étudiant.e de dialoguer avec ses pairs sur sa pratique de recherche. Une attention particulière sera accordée à la solidité de la construction de l'objet d'étude, de la rigueur dans la démarche de production des données et de la pertinence des modes de traitement, d'analyse et d'interprétation.

Bibliographie

- Arborio, Anne-Marie, et al. *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*. La Découverte, 2008.
- Cayouette-Remblière, Joanie. « Reconstituer une cohorte d'élèves à partir de dossiers scolaires. La construction d'une statistique ethnographique », *Genèses*, vol. 85, no. 4, 2011, pp. 115-133.
- Kaerer, Laure. « « Votre questionnaire est trop policier ! ». De la distance sociale dans une enquête quantitative auprès d'immigrés retraités résidant en Suisse », *Genèses*, vol. 96, no. 3, 2014, pp. 157-174.
- Laurens, Sylvain. « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? ». Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des « imposants » », *Genèses*, vol. 69, no. 4, 2007, pp. 112-127.
- Lévy-Guillain, Rébecca, Alix Sponton, et Lucie Wicky. « L'intime au bout du fil. Enjeux méthodologiques de l'entretien biographique à distance », *Revue française de sociologie*, vol. 63, no. 2, 2022, pp. 311-332.
- Paugam, Serge (dir.). *L'enquête sociologique*. Presses Universitaires de France, 2012.

LABORATOIRE SOCIAL 2 – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNALISANT

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Des cours et un projet tutoré sont mutualisés avec Sciences Po Caen et l'ESAM (Ecole supérieure d'art multimédia), dans le cadre de démarches communes d'enseignement et de recherche dans la formation au Master IPC (Ingénierie de la prospective et de la concertation). Un projet baptisé la Pépinière des transitions a démarré à la rentrée 2020 sur la Presqu'île de Caen, territoire en mutation et laboratoire social. Inspirés par l'École urbaine de Lyon (qui a fondé les mercredis de l'Anthropocène au sein des Halles du Faubourg), par la future École territoriale de Nantes, et plus largement par l'expérience du Bauhaus pour son aspect pluridisciplinaire, nous souhaitons aujourd'hui créer une « Pépinière des transitions » constituant une véritable plateforme de montage de projets étudiants. Vous travaillerez durant l'année sur un projet en petit groupe mixte (définis en début d'année sur les thématiques de précarités, vulnérabilités, travail, santé, insertion sociale, associations, migrations, etc. - pour le parcours « Vulnérabilités »).

https://www.facebook.com/PepiniereTransitions/?ref=py_c

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS 2 : 6H

Le programme 2023-2024 sera communiqué ultérieurement.

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

GENRE ET TEMPS SOCIAUX

Responsable : **Irène-Lucile Hertzog**

Ce cours propose d'aborder les âges de la vie en tant que produit et instrument des institutions tout autant que comme séquence résultant d'une « entreprise de périodisation des trajectoires sociales » (Mauger, 2010). En cela, il cherche à articuler

les problématiques liées au genre avec celles liées à la codification des temps sociaux. Dans quelle mesure peut-on parler d'une « déstandardisation des parcours de vie » ? En quoi l'encadrement institutionnel et normatif du genre et de l'âge se recompose-t-il différemment selon les situations familiales, socioéconomiques, matérielles des femmes et des hommes ? Sans être exhaustives, les analyses proposées seront sensibles à l'imbrication des rapports sociaux de sexe et d'âge, mais aussi de classe et de race en prenant pour objet l'étude des différenciations sexuées observées dans différents espaces et à différents moments des parcours biographiques : l'expérience de l'adolescence, les épreuves codifiant socialement la vie dite adulte, l'expérience post-professionnelle ainsi que celle du vieillissement.

Bibliographie indicative

- Achin C., S. Ouardi et J. Rennes, 2009, « Âge, intersectionnalité, rapports de pouvoir », *Mouvements*, vol. 59, n° 3, p. 91-101.
- Bessin M., 1996, « Les catégories d'âge face aux mutations temporelles de la société », *Gérontologie et société*, n° 77, p. 45-77.
- Charles A., L. Charton, 2017, « Âges de la vie, genre et temporalités. Réflexions historiques et sociologiques », *Enfances, familles et générations* [en ligne].
- Diasio N., 2012, « Maillage des temps et gouvernement des corps dans la construction des rapports d'âge et de genre », *SociologieS*, Dossier « Genre et vieillissement ».
- Fassa F., Mozziconacci V., Palazzo-Crettol C., Repetti M. (cord.), 2022, « Vieilles (in)visibles », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 41, n° 1.
- Jacquemart A., Lapeyre N. et Silvera, R., 2020, Retraites, « toutes des gagnantes » ?, *Travail, genre et sociétés*, 44, p. 145-149.
- Rennes J., 2016, « Âge », in *Encyclopédie du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, sous la dir. de J. Rennes, Paris La Découverte, p. 42-53.
- Van de Velde C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin.
- Vinel V., 2015, « Un corps qui gêne. Les médecins face à la puberté », *Ethnologie française*, p. 655-664.
- Voléry I., 2015, « Les élèves ont des corps. Regards enseignants », *Ethnologie française*, p. 643-654.

LA CRISE DU SENS ET DU SYMBOLIQUE

Responsable : **Stéphane Corbin**

La notion d'institution, si elle peut apparaître centrale en sociologie, ne fait pas pour autant l'objet d'une définition unique. Dans cette perspective, on peut envisager la crise institutionnelle selon deux approches distinctes, mais néanmoins complémentaires. À partir de la crise des conditions fondamentales (symboliques et rituelles) de la constitution du lien social, on peut en effet comprendre la logique à laquelle obéissent les crises qui affectent les différentes institutions. La tentative pour comprendre les relations qui se jouent entre ces deux dimensions de la crise nous amènera à analyser la place singulière qu'occupe la nature dans notre société, et plus particulièrement ce que Rousseau avait identifié comme un retour de l'état de nature sous une autre forme.

Bibliographie indicative

- Balandier G. *Le désordre*, Paris, Fayard, 1988.
- Castoriadis C. *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- Dubet F. *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.
- Dubet F. & Martuccelli, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.
- Duvignaud J (1973), *Fêtes et civilisation*, Paris, Weber, 1973.
- Gauchet M., *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985.
- Girard R., *La violence et le sacré*, Paris, Pluriel, 1972.
- Lourau R., *L'analyse institutionnelle*, Paris, Editions de minuit, 1970.
- Rousseau J.-J. R., *Du Contrat social*, Paris, Gallimard, 1762 ; *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, 1755.

APPROCHES EMPIRIQUES DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE

Responsable : **Hélène Marche**

L'objectif de l'enseignement est de présenter la diversité des modes d'approche en sciences sociales des questions posées par la santé, la médecine et la maladie. Si elles sont d'emblée appréhendées comme des réalités biologiques ou médicales, la santé

et la maladie renvoient également à des réalités qui trouvent des explications dans la vie sociale et dans la culture. Plusieurs axes thématiques structurent cet enseignement notamment : les représentations sociales et culturelles de la maladie, les relations médecin-malade, l'hôpital comme organisation et lieu de travail de soin, les inégalités sociales de santé, la médicalisation de la déviance, etc.

Bibliographie indicative

Adam P. et Herzlich C., *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan, Coll. 128, 1994.

Carricaburu D., Ménoret M., *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, A Colin, coll. U, 2004.

Drulhe M., *Santé et société. Le façonnement sociétal de la santé*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. "Sociologie aujourd'hui", 1996.

Good B., *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, 1998.

PARCOURS GREEN

LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX 2

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Cet enseignement explorera les principaux enjeux environnementaux à partir des grands indicateurs concernant les ressources, l'énergie et la biodiversité. Ces indicateurs, dont la première grande étude du Club de Rome en 1970, sont-ils annonciateurs de changements sociaux et lesquels ? S'il est trop tard pour le développement durable, selon la formule de Denis Meadows, quelle politique de l'anthropocène pourrait être imaginée ?

Bourg D. (dir.) et alii, *L'Age de la transition*, Les petits matins, 2016.

Sinaï A. (dir.), *Penser la décroissance. Politiques de l'anthropocène*, tomes 1, 2 et 3. Presses de science po.

THÉORIE ET POLITIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE

Responsable : **Rudy Amand**

Si la notion d'anthropocène s'est largement imposée dans l'espace médiatique depuis son introduction par Paul Crutzen au milieu des années 1990, son emploi pose de nombreuses questions sur sa délimitation temporelle ou les critères devant être pris en compte pour la définir. Après avoir tenté d'apporter des réponses à ces interrogations liminaires, cet enseignement visera surtout à explorer les voies empruntées par les sociétés pour répondre aux enjeux de l'anthropocène : recours accru aux nouvelles technologies, sobriété, réforme des institutions politiques (locales, nationales et internationales), émergence de mouvements sociaux ou initiatives communautaires constitueront autant de thèmes susceptibles de nourrir les réflexions portant sur l'adaptation des sociétés confrontées à leurs propres limites écologiques.

Bibliographie indicative

Bonneuil Christophe, Fressoz Jean-Baptiste, *L'évènement anthropocène*, Paris : Seuil, 2013.

Latour Bruno, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris : La Découverte, 2017.

Semal Luc, *Face à l'effondrement : Se mobiliser à l'ombre de la catastrophe*, Paris : PUF, 2019.

Sinaï Agnès, *Politiques de l'Anthropocène*, Paris : Presses de Sciences Po, 2021.

COLLAPSOLOGIE

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

L'approche catastrophiste, qualitative et complexe, développée par la philosophie ou la socio-anthropologie en réaction au concept de risque qui tend à nous éloigner de nos responsabilités, mériterait d'être ressaisie par les gestionnaires et

producteurs des nouveaux risques totaux, sans quoi les catastrophes risquent de se reproduire. Parmi les premiers à avoir lancé l'alerte depuis Ivan Illich, Jacques Ellul et surtout Günther Anders le philosophe allemand Hans Jonas a élaboré dans les années 1990 un « principe responsabilité » qui, accordant une valeur heuristique à la peur, constituerait le socle d'une éthique de la responsabilité. Insistant sur la vulnérabilité de l'espèce humaine et soucieux des générations à venir, Jonas a proposé une analyse rigoureuse des conséquences qui pourraient découler de « l'excès de puissance » dont dispose « l'homme moderne », et a montré comment « cette formidable réussite (...) menace de s'inverser en catastrophe par destruction de sa propre base naturelle ». Le rétablissement du paradigme de la catastrophe (en grec, « renversement » et « chute », mot qui désigne le dernier acte de la tragédie, le moment du retournement de situation), contre celui du risque calculable, a donné lieu à une littérature abondante et stimulante. Citons les travaux du philosophe polytechnicien Jean-Pierre Dupuy lequel, inspiré de Jonas et d'Anders, considère que ni notre action ni notre imagination ne sont à la hauteur de ce que nous savons sur la prolifération nucléaire, l'effondrement de la biodiversité, le changement climatique.

Bibliographie indicative

- Chouraqui A., *Pour résister*, Cherche midi, 2015.
Dupuy J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2002.
Foessel M., *Après la fin du monde*, Seuil, 2012.
Jonas H., *Le Principe responsabilité*, Cerf 1992.
Stengers I., *Au temps des catastrophes*, La Découverte, 2009.
Treshenko M., *Un si fragile vernis d'humanité*, La Découvert, 2007.
Walter F., *Catastrophes*, Seuil, 2008.

MASTER 2 – SEMESTRE 3

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 3 – SÉMINAIRE

Programme : Aux limites de l'humain

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Le concept de post-humanisme renvoie à un produit de l'évolution biologique darwinienne. Il n'est pas davantage finalisé ni contrôlé que les autres phénomènes évolutifs. C'est une lame de fond, un changement inévitable qu'impose aux sociétés traditionnelles le développement explosif et multiforme des sciences et des techniques, notamment dans le domaine du computationnel et de l'artificiel. Le séminaire 2022 sera consacré à l'examen des rapports entre science et fiction(s). Tous les ans, le séminaire « aux limites de l'humain » (qui a reçu des dizaines d'invités) explore les régions obscures de la rencontre entre la technique et la société en déclinant le thème du transhumanisme à travers différentes problématiques : éthique de l'IA, vivre avec les machines, science et fiction etc.

Bibliographie indicative

Amandine Cayol, Emilie Gaillard (dir.), *Regards croisés sur les transhumanismes*, Broché, illustré, 2021.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 3 – SÉMINAIRE

Programme : Plateformisation des industries culturelles et médiatiques

Responsable : **Vassili Rivron**

Les années 2020 semblent marquer un tournant majeur dans l'appréhension des reconfigurations sociales, économiques et culturelles induites par le développement de nouvelles techniques de communication. La concentration inédite de capital informationnel par des multinationales connues sous l'acronyme GAFAM est paradoxalement simultanée à l'apparition d'autres infrastructures plus marginales, horizontales ou sectorielles, qui sont également catégorisées sous le terme « plateformes ». À partir d'études de cas centrées sur les transformations dans les industries de l'information et de la culture (mais pas uniquement), nous nous interrogerons sur ce que produit socialement la mise en relation algorithmique d'agents sociaux par des dispositifs techniques qui simulent ou configurent des marchés, qui altèrent les régulations et médiations sociales construisant les espaces politiques, les pratiques culturelles, les dynamiques de goûts et d'opinions.

Ce séminaire articulera interventions d'enseignants chercheurs et contributions des étudiant.es, et visera à objectiver l'émergence du syntagme « plateformisation » dans le champ académique tout en réfléchissant au rôle de la sociologie et de l'anthropologie dans l'appréhension des phénomènes qui y sont liés.

Bibliographie indicative

Cardon D., *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Éditions du Seuil, Paris, 2010.

Cingolani, Patrick, *La colonisation du quotidien. Dans les laboratoires du capitalisme de plateforme*. Amsterdam éditions, 2021.

Casilli, Antonio, *En attendant les robots - Enquête sur le travail du clic*. Média Diffusion, 2019.

Moulier Boutang, Y., *Le Capitalisme cognitif. La Nouvelle Grande Transformation*, Éditions Amsterdam, Paris, 2007.

Srnicek, Nick, *Platform capitalism*. John Wiley & Sons, 2017.

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M2

Responsables : **Vassili Rivron & Daniel Véron**

Ce cours propose un approfondissement des techniques et des méthodes de recherche, en vue de la réalisation du mémoire. Fournissant une aide à l'élaboration problématisée et empiriquement informée du projet de recherche, en parallèle avec le/la directeur/trice de recherche, une attention particulière sera accordée à la solidité de la construction de l'objet d'étude, de la rigueur dans la démarche de production des données et de la pertinence des modes de leurs modes de traitement, d'analyse et d'interprétation.

Bibliographie indicative

Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010 (1997).

Becker H. S., *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 ; *Outsiders*, Paris, Métailié, 2012.

Cefai D. (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2003.

Paugam S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris PUF, 2014.

CONDUITE DE PROJET – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNALISANT

Responsable : **Emmanuel Renard**

Comment construire une démarche de stratégie territoriale durable et répondant aux enjeux de vulnérabilités. L'enseignement consistera à travailler sur le cas pratique du projet de territoire de la Communauté urbaine de Caen la Mer. En nous positionnant dans le rôle d'un bureau d'études, nous travaillerons l'ensemble du processus de conduite de projet. Nous commencerons par le cahier des charges de la collectivité à la co-construction participative du projet en suivant les différentes étapes (diagnostic territorial, stratégie, plan d'actions). Cela donnera l'opportunité de connaître et de comprendre le jeu des acteurs (les parties prenantes), les enjeux et défis auxquels le territoire est confronté. Nous mènerons une analyse critique de la démarche et nous nous interrogerons sur le niveau de prise en compte des vulnérabilités.

L'évaluation de l'enseignement se déroulera sous forme d'un oral de présentation d'une proposition de réponse au cahier des charges (proposition d'une méthode de conduite de projet). Les étudiant.es travailleront par petits groupes en endossant, pour l'exercice, le rôle d'un bureau d'étude.

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS 3 : 6H

Le programme 2023-2024 sera communiqué ultérieurement.

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS / ESPAGNOL)

Responsables : **Taoufik Djebali** (Anglais) & **Élise Montjarret** (Espagnol)

Anglais : Taoufik Djebali

Nous allons étudier quelques questions de société comme : la socialisation, le contrôle social, les institutions, l'environnement etc., à partir d'articles scientifiques.

Bibliographie

Andersen Margaret, *Thinking about Women: Sociological Perspectives on Sex and Gender*, 2014.

Dunlap Riley, Robert Brulle, *Climate Change and society: Sociological Perspectives*, 2015.

Griffiths Heather, Nathan Keirns et al, *Introduction to Sociology*, 2017.

Lie John, *Sociological Outlooks: A Workbook*, 1996.

Luhman Reid, *The Sociological Outlook*, 2007.

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

THÉORIES DU RISQUE ET DU CARE

Responsable : **Sylvain Pasquier**

Cet enseignement vise la confrontation des concepts de risque et de *care*. En premier lieu, Sylvain Pasquier opposera une sociologie du risque qui demeure une sociologie de la société aux théories du *care* qui reposent sur une anthropologie relationnelle. Elles seront ainsi rapprochées des paradigmes du don et de la reconnaissance. Ensuite, Nadia Veyrié évoquera la vulnérabilité à partir de l'éthique, du prendre soin et de la souffrance, notamment face aux épreuves de la vie dans une société qui valorise l'accélération.

Bibliographie indicative

- Beck U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2001.
 Gilligan C., *Une voix différente : pour une éthique du « care »*, Paris, Flammarion, 2008.
 Le Blanc G., *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Paris, Bayard, 2011.
 Pelluchon C., *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité. Les hommes, les animaux, la nature*, Paris, Cerf, 2011.
 Rosa H., *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2013.
 Tronto J., *Un monde vulnérable. Pour une éthique du « care »*, Paris, La Découverte, 2009.
 Veyrié N., *Fin de vie, souffrance et société*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014.

ÉMOTIONS, CORPS ET SCIENCES SOCIALES

Responsable : **Hélène Marche**

En sociologie et en anthropologie, l'attention portée à la dimension affective de la vie sociale s'est déployée de manière particulièrement féconde, alors même que les émotions se trouvent aujourd'hui fortement valorisées - et encadrées - dans les différents domaines de la société (travail, éducation, art, santé, etc.). En articulant théorie et pratique, le séminaire propose de revenir sur la diversité des approches des émotions en sciences sociales, sur les oppositions qui les traversent et qu'il importe de déconstruire (corps / esprit ; raison / émotions ; institution / action), sur les notions conceptuelles à partir desquelles les phénomènes émotionnels ont pu être investigués (travail émotionnel, déviance émotionnelle, etc.). Le séminaire invite également les participant-e-s à pratiquer la sociologie des émotions pour en discuter collectivement les méthodes et les épreuves.

Bibliographie indicative

- Lecture obligatoire : Fernandez, F., Lézé S., Marche H. (2014), *Les émotions. Une approche de la vie sociale*, Paris, Editions des Archives Contemporaines.
 Autres ouvrages : Bernard J. (2017), *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié ; Fernandez F., Lézé S., Marche H. (2008), *Le langage social des émotions. Etudes des rapports au corps et à la santé*, Paris, Anthropos / Economica.

SOCIOLOGIE DU RACISME ET DES DISCRIMINATIONS

Responsable : **Milena Doytcheva**

Le cours propose de retracer l'institutionnalisation récente, d'un point de vue français et européen, de la notion de discrimination, avant de porter le regard sur la manière dont elle a été mise en pratique dans différents champs sociaux (éducation, politiques urbaines, emploi) par sa requalification en termes de « diversité ». Après avoir défini racisme et discrimination dans leur spécificité et relations réciproques, nous nous intéressons en particulier aux théories critiques du racisme (*Critical Race Theory*, CRT), ainsi qu'aux apports qu'elles permettent de faire valoir dans l'analyse structurelle des inégalités et des enjeux de justice sociale. Nous regardons en particulier comment leurs prémisses et postulats théoriques se trouvent reflétés ou non dans les politiques contemporaines de « promotion de la diversité », notamment au travail.

Bibliographie indicative

Crenshaw K. (1989), « Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics » U. Chi. Legal F., p. 139-168.

Crenshaw, K. (2005[1991]), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39.

De Rudder V., Poiret C. & Vourc'h F. (2000), *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF.

Doytcheva M. (2015), *Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail*, Bruxelles, PIE Peter Lang.

Guillaumin C. (1972), *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton.

Mills Ch. (2023[1997]), *Le Contrat racial*, Mémoire d'Encrier.

PARCOURS GREEN**TRANSITIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – PROFESSIONNALISANT**

Responsable : **Sylvie Le Calvez**

Deux fois 4h d'apports théoriques pour aborder les grands enjeux des territoires (à tous les échelons : PNR, Pays, Intercommunalités, communes), les difficultés rencontrées, les pistes d'actions avec présentation d'initiatives exemplaires.

Thèmes : démographie, économie et social, culture, environnement.

Deux jours sur le terrain à Ouistreham et Merville-Franceville : éoliennes en mer, retrait du trait de côte, application de la loi Gemapi, tiers-lieu... Rencontre avec des représentants des institutions concernées et des élus.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CHANGEMENTS SOCIAUX

Responsables : **Estelle Deléage & Mickaël Marie**

Dès lors que la Terre n'est plus à même d'accueillir le pacte forgé « entre abondance et liberté » dans les termes où ce pacte s'est noué au cours des derniers siècles, les sociétés humaines vont se trouver affectées par les bouleversements, attendus et documentés, du fonctionnement des écosystèmes. Interroger la transition écologique nécessite ainsi de repenser le changement social à l'aune de nouvelles catégories qui supposent que la transition écologique doit être analysée en tenant compte des rapports de domination qui structurent les sociétés contemporaines. Si nous sommes entrés dans un monde nouveau, si « l'enjeu écologique » est celui par lequel il s'agit de relire, réinterpréter et réarticuler l'ensemble des autres enjeux, il est nécessaire d'identifier et de comprendre au mieux ce qu'implique une telle relecture, en vue de saisir ce qu'elle induit dans les réarrangements des formes de la vie sociale. En cela, le cours portera moins sur les changements écologiques eux-mêmes que sur la manière dont les sociétés choisissent ou non d'y répondre. Il s'agira d'explorer les différentes voies de la transition écologique en s'appuyant sur quelques enjeux fondamentaux de cette transition : écologisation de l'agriculture, question de la souveraineté alimentaire, effondrement de la biodiversité, changement climatique et stratégies d'adaptation, etc.

Bibliographie indicative

Albrecht G., *Les émotions de la Terre*, Les liens qui libèrent, 2020.

Charbonnier P., *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, La Découverte, 2019.

Deléage E., *Ravages productivistes, résistances paysannes*, Le Bord de l'eau, 2013.

Diamond J., *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006.

Doré T., Bellon S., *Les mondes de l'agroécologie*, Quae, 2019.

Hache E., *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, La Découverte, 2011.

Klinenberg E., *Canicule. Chicago, été 1995. Autopsie sociale d'une catastrophe*, Editions 205/Ecole urbaine de Lyon, 2022.

Latour B., *Où Atterrir ?*, La Découverte, 2017.

Latour B., *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, La Découverte, 2022.

Mazoyer M., Roudart L., *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, 2002.

NORMES ET DISPOSITIFS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable : **Bertrand Morvilliers**

Programme disponible à la rentrée.

MASTER 2 – SEMESTRE 4

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 4 – SÉMINAIRE

Programme : Socio-anthropologie de l'individu

Responsable : **Federico Tarragoni**

Dans ce séminaire, nous aborderons les dynamiques d'individualisation qui traversent les sociétés contemporaines en présentant les outils sociologiques permettant de les objectiver. Dans une première séquence, nous tâcherons de situer la singularité de ces dynamiques dans l'historicité de la condition individuelle, et plus particulièrement dans la transition de la modernité « classique » (ou « première ») à la modernité « avancée » (ou « seconde »). Dans une deuxième séquence, nous discuterons les paradigmes contemporains d'analyse de l'individu et les méthodologies de l'enquête à l'échelle individuelle (récits de vie, analyse des trajectoires, constitution de corpus casuistiques), avec en guise d'exemples des recherches de terrain sur les pratiques culturelles, les rapports au travail et à l'assistance, les processus de politisation. Dans une troisième et dernière séquence, nous établirons quelques présupposés généraux d'une sociologie de l'individu, cherchant à relier statuts sociaux, identités et sociabilités.

Bibliographie essentielle

- Elias N. (1987), *La société des individus*, Paris, Pocket, 1997.
Lahire B. (2013), *Dans les plis singuliers du social*, Paris, La Découverte.
Le Bart C. (2008), *L'individualisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
Tarragoni F. (2018), *Sociologies de l'individu*, Paris, La Découverte.

Bibliographie complémentaire

- Castel R. (2009), *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*, Paris, Seuil.
Dubar C. (2000), *La crise des identités*, Paris, PUF, 2007.
Giddens A. (1991), *Modernity and Self-Identity*, Stanford, Stanford University Press.
Lahire B. (2004), *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2006.
Lozerand E. (2015), « Penser les individus du monde », *Socio*, n° 5, p. 139-161.
Martuccelli D. (2006), *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.
Tarragoni F. (2021), « "Un mouvement dans lequel chacun voit ce qu'il veut". Individualisation et subjectivation politique à Nuit debout », in Guionnet C. et Wieviorka M. (dir.), *Nuit debout. Des citoyens en quête d'une réinvention démocratique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 135-158.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 4 – SÉMINAIRE

Programme : Théories et politiques de la reconnaissance

Responsable : **Milena Doytcheva**

Au croisement de la théorie politique et des sciences sociales, ce séminaire propose d'introduire aux « théories de la reconnaissance », puis dans un deuxième temps d'étudier comment celles-ci ont été interrogées de manière critique depuis la perspective des études de genre. Ce parcours problématique sera adossé à un questionnement plus large, portant sur les formes historiques et les redéfinitions contemporaines de la citoyenneté démocratique, confrontée aux « luttes pour la reconnaissance », dans un contexte de globalisation économique et d'accroissement des inégalités sociales. Nous aborderons ces questions à partir de la lecture de travaux, principalement de langue anglaise, dans une perspective non essentialiste et intersectionnaliste, dont l'un des objectifs recherchés sera de proposer une approche des notions de reconnaissance et

d'identité qui permette de « coaliser » différentes causes catégorielles (droits des femmes, des minorités, LGBT) et les situations d'oppression vécue qui les caractérisent, plutôt que de les segmenter ou opposer.

Modalités de validation

La validation du séminaire est basée sur un travail personnel d'étude et de recherche et le rendu d'un dossier individuel, en fin de semestre. À partir de la lecture d'un ouvrage, parmi ceux indiqués en bibliographie, ou d'un corpus de textes défini en concertation, il s'agit de développer une analyse critique, en lien avec le programme pédagogique. Un exposé oral est organisé en cours de semestre, dont l'étudiant.e doit également tenir compte pour la rédaction de l'essai. D'autres précisions seront données à la rentrée.

Bibliographie indicative

- Brown W., *Défaire le Démon. Le néolibéralisme, une révolution furtive*, Paris, Amsterdam, 2018.
- Butler J., *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005 (1990).
- Crenshaw K.W., « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39, 2005[1991].
- Doytcheva M., *Le Multiculturalisme*, Paris, La Découverte, 2018 (ch. 3, 4 et 8 en particulier).
- Fraser N., *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, 2005.
- Fraser N., Honneth A., *Redistribution or recognition ? : a political-philosophical exchange*, London, Verso, 2003.
- Honneth A., *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Le Cerf, 2000 (1992).
- Mills Ch. (2023[1997]), *Le Contrat racial*, Mémoire d'Encrier.
- Okin S. M., *Is multiculturalism bad for women ?*, Princeton University Press, 1999.
- Spivak G.C., *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Ed. Amsterdam, 2009.
- Taylor C., *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 2019 (1992).

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M2

Responsable : **Michelle Dobré**

Journée d'étude du Master, réalisation des mémoires de fin d'études.

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS : 6H

Le programme 2023-2024 sera communiqué ultérieurement.

MÉMOIRES ET STAGE PROFESSIONNALISANT

MÉMOIRE DE MASTER 2 (RAPPEL)

Le mémoire de Master 2 sanctionne l'aboutissement du projet de recherche de l'étudiant.e, dont il restitue les principaux acquis et résultats. Il est composé de 80 pages minimum, plus annexes et bibliographie (30 lignes par page environ). Le mémoire de M2 enrichit la revue de littérature, renouvelle la problématique, affine les hypothèses, décrit le contexte et le terrain d'investigation, les méthodes employées, et en présente les principaux résultats. Les directeur.trices de mémoire donnent les indications à suivre pour sa réalisation, tout au long de l'année. La soutenance du mémoire de M2 se fait en présence de deux enseignant.es titulaires, MCF associés, PRAG et ATER du département de sociologie. Le calendrier des soutenances prévoit deux possibilités, en fin d'année universitaire et avant le 30 septembre, respectivement.

La date limite de soutenances des mémoires de M2 est fixée pour l'année en cours au 30 septembre 2024.

Les mémoires de M2 ayant obtenu une note égale ou supérieure à 16/20 peuvent être déposés sur la plateforme DUMAS (archive ouverte en open access). Pour ce faire, un espace a été créé sur e-Campus pour dépôt des fichiers : "ESPACE MÉMOIRES MASTER 2 HSS". Chaque étudiant.e est automatiquement inscrit.e dans cet espace et peut procéder au dépôt du fichier numérique du mémoire au format PDF. Ainsi stockés, les mémoires pourront être déposés sur la plateforme DUMAS (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>) par les responsables de bibliothèques et seront accessibles sur internet.

STAGE PROFESSIONNALISANT

Pour les deux parcours, « Vulnérabilités » et GREEN, un stage professionnalisant de plus de 3 mois est obligatoire en M2 S2. L'objectif premier du stage professionnalisant est de familiariser les étudiant.es avec le milieu professionnel auquel conduit la formation en master de sociologie et ainsi de faciliter l'insertion professionnelle des diplômé.es. Il est nécessaire de se préoccuper du choix et des opportunités institutionnelles pour le réaliser en amont, dès le Master 1, idéalement en lien avec le choix de la thématique personnelle d'étude et de recherche. Le stage professionnalisant de M2 fait l'objet d'une validation, dont les modalités sont données par les enseignant.es référent.es du stage (cf. infra) et dont le contenu peut être annexé, le cas échéant, au mémoire de recherche du M2.

Les enseignant.es référent.es du stage professionnalisant signent la convention de stage et assurent le suivi du stage du point de vue de la formation académique. Sur les lieux de stage, un référent professionnel sera en charge de la demande institutionnelle et pourra faire partie, le cas échéant, du jury de la soutenance du mémoire M2, aux côtés des deux enseignant.es titulaires. A noter que si la mission de stage peut constituer un terrain d'enquête pour le mémoire de M2, il revient toutefois à l'étudiant.e de le construire en tant que tel. L'articulation des deux est à envisager avec les directeur.trices du mémoire, également enseignant.es référentes du stage professionnalisant de longue durée.

CONSEILS POUR LA PRÉSENTATION DES COUVERTURES DE MÉMOIRES M1 ET M2

Il n'y a pas de modèle standard pour les couvertures de mémoire de M1 et de M2 mais quelques règles de base :

- Tout en haut (sur 3-4 lignes) : université + logo, UFR, Master 1/2 de sociologie, parcours – ce sont les mentions dites institutionnelles ou légales –, l'année (par exemple 2022-2023) et non pas la date de soutenance qui peut changer ;
- Titre du mémoire (et un sous-titre éventuel) : en police 18 min ;
- En dessous, police 16 (ou plus petit), nom de l'étudiant.e ;
- En dessous, police 16 (ou plus petit) le nom du/de la directeur/trice de recherche. Ne pas inscrire tout de suite le nom des autres membres du jury car ces derniers peuvent changer ; en revanche, écrire tous les noms pour le dépôt en ligne post-soutenance (ou « Dumas ») et indiquer la bonne date a posteriori ;
- Une photo ou un dessin (libres de droits), de préférence au milieu approximativement, mais ce n'est pas obligatoire ;
- Tout en bas les logos liés au terrain, le cas échéant. La mention du laboratoire/ MRSH n'est pas exigée, sauf si la recherche ou le stage se font dans ce cadre.

ENSEIGNANT.ES-CHERCHEUR.ES DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

AMAND Rudy – Maître de conférences en sociologie, rudv.amand@unicaen.fr | Énergie ; recherche participative ; socio-anthropologie de la nature.

BOCÉNO Laurent – Maître de conférences en sociologie, laurent.boceno@unicaen.fr | Risques, environnement, santé.

CORBIN Stéphane – Maître de conférences en sociologie, stephane.corbin@unicaen.fr | Sociologie politique ; lien social, crise du lien social ; théorie sociologique.

DELÉAGE Estelle – Maîtresse de conférences en sociologie HDR, estelle.deleage@unicaen.fr | Agriculture, ruralité, sociologie de l'environnement.

DOBRÉ Michelle – Professeure de sociologie, michelle.dobre@unicaen.fr | Résistance ordinaire, résistance civile, infrapolitique, désobéissance civile, écologie, consommation et styles de vie, simplicité volontaire, objets matériels et objets techniques (NTIC), accélération, vie quotidienne, anthropologie culturelle, pratiques minoritaires et alternatives.

DOYTCHEVA Milena – Professeure de sociologie, milena.doytcheva@unicaen.fr | Sociologie des migrations, des minorités et de la multiculturalité ; théories et politiques de la reconnaissance ; sociologie du racisme et des discriminations, sociologie de la diversité, citoyenneté, politiques publiques, politiques urbaines, participation.

HAESLER Aldo – Professeur de sociologie, aldo.haesler@unicaen.fr | Théorie sociologique, modernité, changement social.

HERTZOG Irène-Lucile – Professeure certifiée dans l'enseignement supérieur PRCE, irene-lucile.hertzog@unicaen.fr | Rapports sociaux de sexe ; genre, corps et santé reproductive ; articulation travail/famille ; parentalité ; travail de la petite enfance.

LEMARCHAND Frédéric – Professeur de sociologie, frederick.lemarchand@unicaen.fr | Sociologie du risque technique (nouvelles technologie, risques collectifs, situations de crises, expertise). Anthropologie de la catastrophe. Sociologie rurale. Sociologies : du développement, du patrimoine, de l'histoire et de la mémoire, de la culture.

MARCHE Hélène – Maîtresse de conférences en sociologie, helene.marche@unicaen.fr | Sociologie et anthropologie du corps et de la santé, sociologie et anthropologie des émotions, sociologie et anthropologie morale, expérience de la maladie, relations de soins, travail médical, inégalités sociales, pouvoir.

PASQUIER Sylvain – Maître de conférences en sociologie, sylvain.pasquier@unicaen.fr | Bénévolat et associations ; globalisation ; migrations ; identités vs altérités ; sociologie relationnelle et approche phénoménologique ; démarche ethnographique.

RIVRON Vassili – Maître de conférences en sociologie, vassili.rivron@unicaen.fr | Sociologie et anthropologie des arts et de la culture, épistémologie et sociologie des TICs, intermédiaires du champ culturel et médiatique, technologies intellectuelles et culture matérielle, appartenance et mémoire collective, patrimonialisation.

SEILLER Pauline – Maîtresse de conférences en sociologie, pauline.seiller@unicaen.fr | Sociologie du travail et de l'emploi, stratification sociale et inégalités, travail et genre, socialisations et travail éducatif, sociologie des classes populaires, monde ouvrier.

TARRAGONI Federico – Professeur de sociologie, federico.tarragoni@unicaen.fr | Sociologie des mouvements sociaux ; conflits sociaux et processus révolutionnaires ; populismes et démocratie (Europe/Amérique latine), socio-anthropologie de l'individu, sociologie de la participation et des politiques publiques.

VERON Daniel – Maître de conférences en sociologie, daniel.veron@unicaen.fr | Travail, emploi et salariat : travail migrant, segmentations du marché du travail, mondes populaires ; Migrations : trajectoires spatiale et sociale, subjectivités, rapports sociaux ; Mobilisations collectives : mouvements sociaux, action syndicale.

PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Outre la recherche et l'enseignement, les perspectives d'insertion professionnelle offertes par le master englobent plusieurs secteurs : les collectivités territoriales ; les administrations en charge des questions d'environnement, des politiques sociales, de l'insertion ; les organismes de recherche liés à l'environnement ; les grandes associations et autres ONG ; les organismes internationaux ; les entreprises et fédérations, bureaux d'études et cabinets de conseil ; les directions de la recherche, des études, des entreprises publiques et privées ; les directions du développement durable dans les entreprises, les administrations ou les collectivités.

Trois principaux domaines de compétences structurent les fonctions et qualifications visées par notre master en accord avec les partenaires, même si beaucoup de métiers seront créés dans les prochaines années dans ce milieu en évolution permanente et que beaucoup d'étudiant.es créeront « leur » propre poste :

Coordination et direction de projets/études : Conception, élaboration de stratégies à partir de diagnostics socio(écologique) et territoriaux ; Médiation et gestion des conflits ; Gestion du développement écologique et de l'interpartenariat ; Conseil en « responsabilité sociale et environnementale » (RSE) ; Responsable de projet de renouvellement urbain ; conseil en vie de quartier, vie associative.

Études et recherches : Réalisation d'études, conception et mise en œuvre de suivi et évaluation de projets/politiques publique, construction d'indicateurs sociaux et de développement durable ; Assistance à la mise en œuvre des outils d'analyse des risques technologiques ; Expertise et évaluation de projets de développement durable ; Etude des mouvements d'opinion et des représentations sur l'environnement ; études d'opinion des consommateurs (quantitatives ou qualitatives) ; recherches appliquées suivant les thématiques des commanditaires, réponses aux Appels à proposition de recherche.

Sensibilisation et valorisation : Politiques culturelles, politiques sociales locales dans les quartiers ; Valorisation des éco-quartiers et des projets intégrés (préparation des agendas 21, débats publics...) ; Rédaction de chartes environnementales et contribution à la réalisation des documents d'orientation ou de planification à l'échelon des collectivités ; Valorisation des politiques de développement durable ; Mise en œuvre de dispositifs de concertation, d'information et de formation.

Certains de ces professionnalités sont atteignables via des concours de la fonction publique (nationale, territoriale).

CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE RISQUES ET VULNÉRABILITÉS

CERREV – UR 3918

Les enseignements du master de sociologie sont adossés en termes de recherche aux travaux du Centre d'Étude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités. L'objectif du CERREV est d'analyser dans une perspective pluridisciplinaire (anthropologie, psychologie, santé publique, sociologie) les risques et vulnérabilités, individuels et collectifs, au sein des sociétés contemporaines à l'échelle locale, comme globale. Les travaux du CERREV sont organisés en six axes :

- Transition Écologique (responsables : Michelle Dobré, Frédérick Lemarchand)
- Plateformisation des industries culturelles et médiatiques (responsables : Cécile Dolbeau-Bandin, Vassili Rivron)
- Santé, corps, société (responsables : Hélène Marche, Guillaume Grandazzi)
- Travail, loisirs et temps sociaux (responsables : Irène-Lucile Hertzog, Claude Lafabrègue)
- Circulations transnationales : migrations, minorités, multiculturalité (Milena Doytcheva, Agnès Salinas)
- Critiques et Politique (Stéphane Corbin, Patrick Vassort)

Visiter le site web du CERREV :

<https://cerrev.unicaen.fr/>

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrits aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte : la Léocarte est envoyée par la DEVE à l'étudiant.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Les enseignants et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Apprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrits pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignants et étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le plagiaire se fait passer pour l'auteur d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université et des étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant chargé du TD et si l'étudiant s'est présenté au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils sont inscrits, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie:

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention**: toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant, si ce dernier le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant aux étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. A défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : **Attention** : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

CALENDRIER HSS 2023-2024

août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24
01 Ma 02 Ma 03 Ma 04 J 05 S 06 S 07 L 08 Ma 09 Ma 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 Ma 16 Me 17 J 18 V 19 Ma 20 Ma 21 L 22 Ma 23 Ma 24 J 25 V 26 Ma 27 D 28 Ma 29 V 30 Ma 31 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 D 02 L 03 Ma 04 Ma 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 Ma 11 Ma 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 Ma 18 Ma 19 J 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 Me 02 J 03 V 04 S 05 D 06 L 07 Ma 08 Ma 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 Ma 15 Ma 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 L 02 Ma 03 Ma 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 Ma 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 Ma 14 Ma 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 Ma 21 Ma 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Ma 29 J 30 V 31 D	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 L 02 Ma 03 Ma 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 S 02 D 03 L 04 Ma 05 Ma 06 J 07 V 08 S 09 D 10 L 11 Ma 12 Ma 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 L 02 Ma 03 Ma 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 Ma 19 Ma 20 L 21 J 22 V 23 S 24 D 25 Ma 26 Ma 27 L 28 J 29 V 30 Ma 31 J	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 Ma 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 Ma 14 Ma 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 Ma 21 Ma 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Ma 29 J 30 V 31 D	

Week-End
Congés
Revisions
Examen

TOUSJOURS du samedi 21 octobre 2023 au lundi 06 novembre 2023
NOEL du samedi 23 décembre 2023 au lundi 03 janvier 2024
ROSENY du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024
SPRINTJOURS du samedi 20 avril 2024 au lundi 06 mai 2024

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L2 et en L3, il n'existe pas pour les M1 et M2.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac +8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac + 3 (Licence), bac + 5 (Master) et bac + 8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac +3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac +5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagés.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant souhaite changer d'établissement universitaire, il demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant et après étude du dossier de l'étudiant.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur peut être un enseignant ou un étudiant.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX (EX-BU DROIT-LETTRES)

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « Noctambu » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en libre accès (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat ».

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référents handicap scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...



LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS 07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). Ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÛARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N (ex-Sciences B), au premier étage, salle SB 116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture aux lecteurs étudiants, enseignants et chercheurs du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 16h15.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiants, enseignants et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, www.caenlamer.fr/bibliothequecaen/

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS



Les étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs et des directeurs de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant(e) doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS_HSS ».

Ces conditions réunies, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant(e) doit confier le fichier pdf de son mémoire aux référentes du pôle Masters qui se chargent de le transmettre aux responsables de bibliothèques.
- Les responsables des bibliothèques de l'UFR HSS déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

Retrouvez toutes les informations et **formulaires à télécharger sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance ».**

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure **l'obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants dans plusieurs langues étrangères.

Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension et production orales et écrites, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES le candidat doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie un étudiant peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- Une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- Une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignants.

Pour plus d'informations :

- <http://cemu.unicaen.fr/espace-etudiant/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant est déclaré non assidu, les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de rassembler les étudiants autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiants en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiants de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiants de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association Étudiante Sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



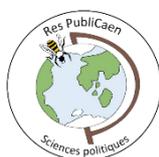
Êthos - Association de Philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des Étudiants en Humanités Numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

res.publicaen@gmail.com

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
